

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE BIWONG BANE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

BIWONG BANE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD OF PUBLIC
CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 01/02/2022

POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE NGOAZIP 1,
COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice budgétaire 2022, le **Maire de la Commune de Biwong Bane**, Maître d'ouvrage, lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence** en vue de l'exécution des travaux d'électrification par énergie solaire photovoltaïque de la **Radio Communautaire de NGOAZIP 1, Commune de Biwong Bane, Département de la Mvila, Région du Sud.**

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent **Appel d'Offres** comprennent les corps d'état suivants :

- ☛ **Mobilisation du chantier**
- ☛ **Construction du champ solaire photovoltaïque sur toiture**
- ☛ **Aménagement et équipement du local technique**
- ☛ **Eclairage et prestations diverses**

Les détails desdits travaux sont contenus dans le **Cahier des Clauses Techniques Particulières** et dans le **Devis Estimatif et Quantitatif**, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**, soit quatre-vingt-dix jours (90)jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

5. COUT PREVISIONNEL

Le montant prévisionnel des travaux est de **quinze millions(15 000 000) Francs CFA.**

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent **Appel d'Offres** sont financés par les ressources transférées du budget du **Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL)**, Exercice budgétaire 2022.

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent **Dossier d'Appel d'Offres** peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de la Commune de Biwong-Bané** dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000)Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de Biwong-Bané.**

11. REMISE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au **Secrétariat Général de la**

Commune de Biwong-Bané, au plus tard le 14/01/2022 à 13 h précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001 /AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 02/01/2022

POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE

**PHOTOVOLTAÏQUE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE NGOAZIP 1,
COMMUNE DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Prefet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**.

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'**Avis d'Appel d'Offres**.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (**01**) seul temps, aura lieu le 14/01/2022 à partir de **14h 00min** précises dans la **Salle des Actes de la Commune de Biwong-Bané** par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics** de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire **oui/non**.

14.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- ◆ L'absence de la caution de soumission ;
- ◆ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de **48h** après le dépôt des offres ;
- ◆ La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;
- ◆ La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif;
- ◆ L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ◆ L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- ◆ Note technique inférieure à **75%** des « **oui** » ;
- ◆ Offre financière anormalement basse.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies sera purement et simplement rejetée.

14.2. CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- ◆ La présentation générale de l'offre
- ◆ Les références du soumissionnaire dans des travaux similaires ;
- ◆ Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;
- ◆ Les moyens logistiques et matériels ;
- ◆ La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- ◆ La capacité financière ;
- ◆ L'acceptation des clauses de la lettre commande.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le **Maire de la Commune de Biwong-Bané** attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane, Tél : 652 34 31 84.**

18. ADDITIF A L'APPEL D'OFFFRES

Le **Maire de la Commune de Biwong-Bané**, Maître d'ouvrage, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Biwong-Bané, le 02 MARS 2022

Le Maire de la Commune de Biwong Bane

(Maître d'ouvrage)

JOSEPH-LIBOIRE ANGONO

AMPLIATIONS :

- Préfet/Mvila
- Président de la CIPM/C-BBANE
- DD MINEE/Mvila
- DD MINEPAT/Mvila
- DD MINMAP/Mvila
- ARMP (pour publication et archivage)
- POINT FOCAL/MINMAP/CBBANE
- Affichage
- Archives/Chrono